



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00329

Numéro SIREN : 510 864 325

Nom ou dénomination : SARL MALLET JULIEN

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2017 sous le numéro de dépôt 4137

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A-SD2017

Désignation de l'entreprise		SARL MALLET JULIEN		12 RUE PAUL LANGEVIN		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		42490 FRAISSES					
Numéro SIRET *		5 1 0 8 6 4 3 2 5 0 0 0 2 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122016		31122015	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	19 491	030	13 493	5 999	11 482
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	19 491	048	13 493	5 999	11 482
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	41 833	070	41 833	30 736	
		072	5 918	074	5 918	788	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	82 287	086	82 287	29 932	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	130 039	098	130 039	61 456	
	Total général (I + II)	110	149 530	112	13 493	136 037	72 939
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	6 000	6 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	600	600			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	132					
	Report à nouveau	134	26 172	7 036			
	Résultat de l'exercice	136	23 649	19 136			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	56 420	32 772				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	8 364	11 403			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	54 910	9 324			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	293	19 440			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176	79 617	40 167				
Total général (I + II + III)				180	136 037	72 939	
RENVOS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	5 043	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL MALLET JULIEN		Néant ☐		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122016		Exercice N-1 clos le 31122015		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	461 085	272 231
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		222		
	Production immobilisée *	224		224		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues	226		226		
	Autres produits	230	1 676	230	249	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	462 761	232	272 479	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	259 607	238	113 481	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	93 492	242	65 328	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 703)	244	2 808	244	3 814	
	Rémunérations du personnel *	250	41 939	250	26 595	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	31 313	252	25 699	
	Dotations aux amortissements *	254	5 055	254	5 141	
	Dotations aux provisions	256		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262		262	41	
	Total des charges d'exploitation (II)	264	434 214	264	240 098	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	28 547	270	32 381	
	Régénérations	Produits financiers (III)	280		280	
		Produits exceptionnels (IV)	290		290	840
		Charges financières (V)	294	191	294	356
Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }		300	519	300	10 281	
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	4 189	306	3 448	
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	23 649	310	19 136	
B - RESULTAT FISCAL	312	23 649	312	314		
Déductions	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		318		
	Provisions non déductibles *	322		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	4 189	324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * 248 90	330		330		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration 249)	251		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A) 987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
Divers * ZEA (44 quater -decies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346 Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	350					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	352	27 928	352	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360		360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	370	27 928	370	372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL MALLET JULIEN										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 311	442		444	643	446	3 668												
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460	12 493	462		464		466	12 493												
	Autres immobilisations corporelles	470	3 331	472		474		476	3 331												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	20 134	492		494	643	496	19 491												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 949	532	832	534	429	536	3 352												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550	4 025	552	4 164	554		556	8 190												
	Autres immobilisations corporelles	560	1 678	562	273	564		566	1 951												
TOTAL		570	8 652	572	5 269	574	429	576	13 493												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧													
1	643	429	214		(214)																
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	643	580	429	582	214	584	586	(214)	581	587	589									
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594	595												
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591											
TOTAL										596	(214)	585	597	599							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL MALLET JULIENNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	13 526
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	69 182
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	60 770
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL MALLET JULIEN		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		461 085
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		1 676
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		462 761
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		259 607
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		78 252
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		2 105
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		339 965
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	122 796
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117		122 796
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		461 085
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *	376		1
dont apprentis	657		0
dont handicapés	651		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		0

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 51086432500020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MALLET JULIEN

ADRESSE (voie) 12 RUE PAUL LANGEVIN

CODE POSTAL 42490 VILLE FRAISSES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MALLET Prénom(s) JULIEN
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 300
Naissance : Date 26021980 N° département 92 Commune SURESNES Pays FRANCE
Adresse : N° 13 Voie RUE DES MARTYRS
Code postal 66250 Commune ST LAURENT DE LA SALANQUE Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique LERAY Prénom(s) MARJORIE
Nom marital MALLET % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 300
Naissance : Date 29031981 N° département 95 Commune PONTOISE Pays FRANCE
Adresse : N° 13 Voie RUE DES MARTYRS
Code postal 66250 Commune ST LAURENT DE LA SALANQUE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

« MALLET JULIEN »
Société à Responsabilité Limitée à Gérance majoritaire
au capital social de 6 000 €
Siège Social : 12 RUE PAUL LANGEVIN
42490 FRAISSES
RCS : SAIBT ETIENNE 510864325

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 22 MAI 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31/12/2016, l'activité de la Société a été la suivante :
Nous avons connu une augmentation de notre chiffre d'affaires

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons accroître notre chiffre d'affaires.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31/12/2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 461 085 € contre 272 231 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 41 939 € contre 26 595 € pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 31 313 € contre 25 699 € pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 personne comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 434 214 € contre 240 098€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 28 547 € contre 32 381 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat de - 191 € des produits et frais financiers, il s'établit à 28 356 € contre 32 025 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 519 €

- de l'impôt sur les sociétés de 4 189 €

l'exercice clos le 31/12/2016 se traduit par un bénéfice de 23 649 € contre un bénéfice de 19 136 € pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 23 649 €

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 23 649 €

En report à nouveau 23 649 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 56 420 €.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

MALLET JULIEN

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Mallet Julien, is written over the printed name.

MALLET JULIEN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 E

Siège Social : 12 Rue Paul Langevin

42490 FRAISSES

RCS : SAINT ETIENNE 510 864 325

RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 22 mai 2017

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

Il s'agit de :

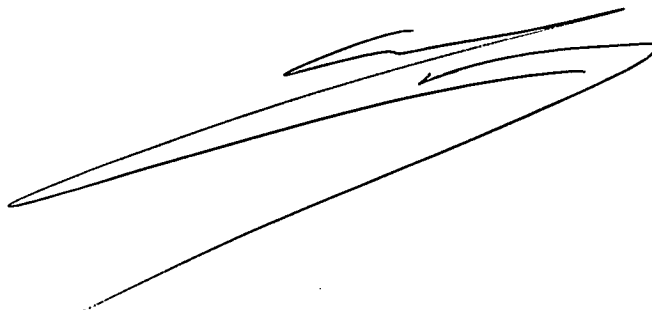
1 – du contrat de travail de Madame MALLET Marjorie, associée, employée en qualité de secrétaire commerciale.

2 – du bail de sous-location conclu entre M., MME MALLET Julien et la SARL pour la location des garages, parking et bureau.

Le loyer est de 14 900 euros pour cet exercice.

La Gérance

Julien MALLET

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien Mallet', written over the printed name.

MALLET JULIEN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 €

Siège Social : 12 RUE PAUL LANGEVIN 42490 FRAISSES

RCS : SAINT ETIENNE 510864325

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le 22 mai, à 14 heures,

Les associés de la SARL MALLET JULIEN, au capital de 6 000 €, Société à Responsabilité Limitée divisé en 600 parts de 10€ chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 12 RUE PAUL LANGEVIN 42490 FRAISSES, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur MALLET JULIEN possédant 300 parts,
Madame MALLET Marjorie possédant 300 parts,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur JULIEN MALLET, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice 2016,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2016,

ms

the information needs of the community, and the community's response.

The second part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The first part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The second part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The third part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The fourth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The fifth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The sixth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The seventh part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The eighth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The ninth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The tenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The eleventh part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The twelfth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The thirteenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The fourteenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The fifteenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The sixteenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The seventeenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The eighteenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

The nineteenth part of the study is a case study of the information needs of the community, and the community's response.

- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle constate qu'il n'est intervenu aucune dépense non déductible fiscalement au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 23 649 €

Au compte « Report à Nouveau » 23 649 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, prend acte qu'une convention de cette nature conclue au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de cet exercice.

Il s'agit :

MS

1 – du contrat de travail de Madame MALLET Marjorie, associée, employée en qualité de secrétaire commerciale.

2 – du bail de sous-location conclu entre M., MME MALLET Julien et la SARL pour la location des garages, parking et bureau.

Le loyer est de 14 900 euros pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée à Monsieur MALLET JULIEN pour l'exercice de ses fonctions de gérant, qui s'est élevée à un montant annuel net de 41 939 € pour l'exercice clos le 31/12/2016.

De même qu'elle approuve les charges sociales obligatoires du gérant prises en charge par la société pour un montant total de 13 526 € pour l'exercice clos au 31/12/2016.

Enfin, L'Assemblée constate qu'il n'y a pas de charges Madelin prises en compte par la société pour l'exercice clos au 31/12/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le gérant associé n'a pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

LA GERANCE
MALLET JULIEN

